

# AVENIR-SANTE-COMBRAILLES



Numéro 9 - MARS 2013



## EDITO

Dans la dernière lettre Info-Santé (numéro 8), nous annonçons la finalisation du Contrat Local de Santé du Pays des Combrailles avec l'A.R.S. Auvergne.

Les Contrats Locaux de Santé sont des outils nouveaux issus de la Loi- Hôpital- Patient Santé - Territoire du 9 juillet 2009 et leur mise en application est récente.



Le C.L.S. du Pays des Combrailles est le second à être signé dans le Puy de Dôme après celui de Thiers-Ambert et il est très ambitieux puisqu'il est composé de 23 actions concrètes.

Les C.L.S. permettent d'apporter des réponses en face des besoins (en l'occurrence ceux du territoire du Pays des Combrailles) pour structurer l'offre.

Ce sont des outils englobant et mobilisant tous les acteurs : institutionnels, l'Etat, les collectivités territoriales, professionnels de santé, établissements hospitaliers, médico-sociaux, élus, associations, caisses d'assurance-maladie ..., tous les acteurs du « bien-être » sont impliqués et travaillent ensemble dans les domaines du soin, de l'accompagnement, de la santé publique pour structurer des réseaux sur lesquels reposent les nouvelles formes d'organisation de la santé en milieu rural.

Nous portons beaucoup d'espoir dans ce C.L.S. du Pays des Combrailles et ses effets se font déjà ressentir. La mise en œuvre à court terme sur le territoire de plusieurs actions justifie la parution de ce numéro supplémentaire de la lettre « INFO SANTE COMBRAILLES » pour vous informer des manifestations qui vont prochainement se dérouler sur notre territoire.

Ce numéro nous permet également de vous présenter plus en détail l'objectif et le fonctionnement de l'Equipe Spécialisée Alzheimer (E.S.A.) qui va devenir opérationnelle dans les prochaines semaines et qui interviendra pour une prise en charge spécifique au domicile des personnes présentant des troubles cognitifs (de la mémoire) d'installation récente.

La mise en place de l'E.S.A. constitue un nouveau service au profit de la population des Combrailles dans le domaine de la santé.

### UN DES AXES DU C.L.S. DU PAYS DES COMBRAILLES : AMELIORER L'ESPERANCE DE VIE EN BONNE SANTE

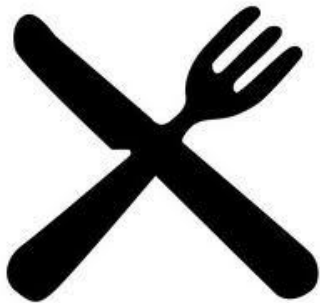
C'est l'intitulé d'un des axes du C.L.S. du Pays des Combrailles. Il consiste à déployer sur le territoire des actions d'éducation de santé publique autour de risques (qu'il s'agisse de comportements ou de risques environnementaux) présents sur le territoire et pouvant s'avérer dommageables pour la santé.

Agir en amont pour prévenir les risques constitue un des leviers en notre possession pour préserver notre santé, éviter la chronicisation de certaines maladies, conserver une qualité de vie et retarder l'installation de la dépendance.

## La Prévention des Maladies Cardio-Vasculaires

La fréquence de mortalité par maladie cardio-vasculaire est en **Auvergne de 10 % supérieure à la moyenne nationale pour les hommes et de 4 % pour les femmes.**

Face à ce constat, et dans le cadre du C.L.S., le service de Gestion des Risques/Prévention de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Puy-de-Dôme va organiser sur la commune de Saint-Gervais-d'Auvergne une conférence d'information et de sensibilisation sur les règles hygiéno-diététiques.



Cette conférence animée par une diététicienne s'articulera autour de 3 modules :

1°) Une information générale sur l'alimentation et la

santé.

2°) Savoir concevoir un menu équilibré (ateliers nutrition)

3°) Bilan des connaissances acquises.

**L'alimentation**  
la meilleure alliée pour votre santé

La Caisse d'Assurance Maladie du Puy-de-Dôme organise en collaboration avec une diététicienne,  
**une conférence débat sur la nutrition**

**Mardi 12 mars 2013**  
à 14h30

suivie de deux ateliers nutrition  
le 26 mars et le 2 avril.

**Entrée gratuite**

**St-Gervais d'Auvergne**  
Halle Cœur de Combrailles  
Rue de l'égalité

AVENIR SANTÉ COMBRAILLES  
L'Assurance Maladie PUY-DE-DÔME

## « Saveurs et Savoirs »



Cette action, initiée par l'unité territoriale de la circonscription médico-sociale des Ancizes, se déroulera sur plusieurs mois, jusqu'à la fin de l'année, à **Saint-Georges-de-Mons, au profit d'habitants des cantons de Manzat et de Saint-Gervais-d'Auvergne.**

Les objectifs généraux de cette opération sont :

- Informer sur le parcours prévention santé
- Bien consommer pour préserver la santé
- Réaliser des repas équilibrés lors de l'organisation d'ateliers culinaires
- Sensibiliser aux risques liés aux maladies cardio-vasculaires, cancers, addictions
- Sensibiliser aux gestes de premiers secours.

Une des particularités de cette opération est d'introduire les échanges intergénérationnels par le biais d'organisation d'activités pour les adultes mais également pour des enfants et d'appréhender un aspect environnemental (écogestes, ressources environnementales) et l'hygiène de vie.

De nombreux partenaires sont associés à cette action : l'ARDOC (pour le dépistage des cancers), la MUTUALITE FRANCAISE AUVERGNE (diététicienne), le SDIS (pour les gestes de premiers secours), l'UDAF, la CARSAT, la MSA, la CPAM.

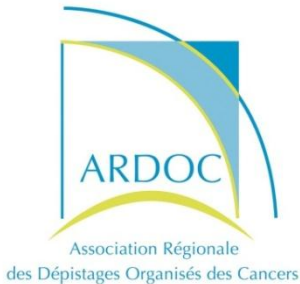
Grâce au Contrat Local de Santé du Pays des Combrailles, « SAVEURS ET SAVOIRS » est en cours de labellisation pour être reconnu « action conforme au Plan National Nutrition Santé (P.N.N.S 2011 -2017) » et va pouvoir ainsi bénéficier de financement de l'A.R.S.

## La Prévention des Cancers

Une des stratégies de la mise en place d'actions de santé publique est de s'appuyer sur les manifestations grand public afin de toucher un maximum de personnes.

LE LUNDI 15 AVRIL 2013  
LA FOIRE A GIAT

Nous profiterons donc de cette manifestation, regroupant 300 exposants et à laquelle sont attendus au moins un millier de visiteurs, pour mobiliser (toujours grâce au C.L.S. du Pays des Combrailles)



l'Association Régionale des Dépistages Organisés du Cancer.

L'action de dépistage des cancers a été incluse dans le C.L.S. du

Pays des Combrailles car statistiquement le taux de réponses au dépistage organisé par l'ARDOC (sein, colon et cancer de l'utérus) est faible dans certaines zones des Combrailles.

Cette opération s'inscrira pour l'ARDOC dans la continuité de « MARS BLEU » (nous serons le 15 avril) et sera dédiée au dépistage organisé du cancer colorectal.

Un stand ludique et attractif sera présent avec un jeu de chamboule-tout, la remise d'un sac personnalisé avec documents, stylos, jetons, ballons, pin's...

### **Le dépistage organisé du cancer colorectal :**

**Pour qui ?** Les femmes et les hommes âgés de 50 à 74 ans

**Quoi ?** Il s'agit de faire un test simple à faire chez soi. Le test permet de détecter des traces de sang occulte dans les selles.

**Quand ?** Tous les 2 ans

**Où ?** Le test est à retirer chez son médecin traitant

**Pourquoi ?** 94% des cancers colorectaux surviennent après l'âge de 50 ans.

La Mutualité Française Auvergne assurera également à cette occasion une animation sur la nutrition, facteur déterminant et important dans la survenue de ce cancer.

Ce même jour, un autre thème de santé publique, beaucoup plus tabou que le cancer, mais pourtant terriblement présent et dévastateur sur notre territoire, fera également l'objet d'une sensibilisation sur la foire de Giat. Il s'agit :

## « Du Mal Etre et du Suicide »

Le Collectif de Prévention du Suicide du Puy-de-Dôme sera présent pendant la matinée sur la foire de Giat pour une sensibilisation sur ce thème ô combien délicat retenu dans le cadre du C.L.S. du Pays des Combrailles en raison du taux important de suicides aboutis sur le territoire. Cette action sera prochainement complétée par la tenue d'un panel citoyen sur ce thème.

Le Collectif de Prévention du Suicide du Puy-de-Dôme a décidé cette année de travailler sur l'onde de choc après le suicide d'un proche.

## Le radon, un risque environnemental mal connu à ne pas négliger dans les Combrailles



CLERMONT-DÔMES



**Une des actions du C.L.S. des Combrailles est consacrée au risque « Radon ».**

Le radon est un gaz radioactif émanant des sols granitiques et volcaniques, donc présent en Auvergne et dans les Combrailles.

Il est inodore, incolore, indétectable sans un matériel adéquat et donc très ...discret. Il peut s'infiltrer et s'accumuler dans l'habitat et avoir des conséquences très négatives sur la santé.

Il est en effet reconnu comme agent cancérigène pulmonaire.

L'A.R.S. Auvergne a passé une convention avec l'Union Régionale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement (C.P.I.E.) d'Auvergne pour la mise en place d'actions de sensibilisation dans le département.

Dans le cadre du C.L.S. du Pays des Combrailles, la commune de Saint-Gervais-d'Auvergne s'est portée volontaire pour devenir « commune test » pour la prévention du risque radon.

A Saint-Gervais-d'Auvergne, comme dans une très grande partie du territoire des Combrailles, les roches appartiennent au socle granitique susceptible de favoriser l'exposition au risque du gaz radon. Une campagne d'information et de mesure de l'exposition est prévue dans les maisons de la commune (sur la base du volontariat). Elle consistera en la pose d'un dosimètre, de la taille d'une boîte d'allumettes, pendant 2 mois à l'issue desquels une analyse et une exploitation de ces mesures seront réalisées.

**CES MESURES SONT GRATUITES POUR LES CITOYENS CAR ELLES SONT FINANCEES PAR L'A.R.S. AUVERGNE.**

Une réunion d'information  
se tiendra le  
**Mercredi 13 mars 2013**  
**à 18 heures**  
Au Centre Culturel Robert  
BERNARD de Saint-  
Gervais-d'Auvergne

La réunion sera animée par Julien TESTU du C.P.I.E. et Véronique BARALE, coordonatrice Santé du Pays des Combrailles.

Cette rencontre sera également l'occasion d'identifier des particuliers volontaires pour participer à la campagne de mesures.

En fonction du déroulement de cette première action Radon sur les Combrailles, l'A.R.S. Auvergne envisage de l'étendre à d'autres secteurs du Pays des Combrailles.

Même si les premières mesures ont lieu sur le secteur de Saint-Gervais-d'Auvergne, nous invitons plus largement les personnes des autres cantons des Combrailles à venir participer à cette sensibilisation sur ce risque méconnu.

## LES ATELIERS DU BIEN VIEILLIR

Le C.L.S. a retenu l'idée de multiplier dans les communes du Pays des Combrailles la tenue des Ateliers du Bien Vieillir.

- L Les Ateliers du Bien Vieillir, organisés par la M.S.A., font partie d'un programme national.
- II Ils s'adressent aux séniors à partir de 55 ans.

Ils s'organisent en 6 séances de 3 heures pour des petits groupes de 10 à 15 personnes. Ils se déroulent dans des structures de proximité (salles polyvalentes municipales...) permettant de favoriser le lien social dans les communes et villages.

Animés par des médecins, des travailleurs sociaux et des bénévoles, tous formés à l'animation de ce programme, ils s'appuient sur une méthode interactive conjuguant contenus scientifiques et conseils ludiques.

Les ateliers sont centrés autour des thématiques suivantes :

**Atelier 1 : Bien vieillir "Bien dans son corps, bien dans sa tête"**

**Atelier 2 : Nutrition, Activité physique "Pas de retraite pour la fourchette"**

**Atelier 3 : Organes des sens, Equilibre "Les 5 sens en éveil, gardez l'équilibre"**

**Atelier 4 : Risque osseux "Faites de vieux os"**

**Atelier 5 : Le sommeil "Dormir quand on n'a plus 20 ans"**

**Atelier 6 : Le médicament "Le médicament, un produit pas comme les autres"**

**Atelier 7: Bucco-dentaire "De bonnes dents pour très longtemps"**

A l'issue du programme, chaque participant reçoit un CD musical de relaxation, un agenda santé, un cahier pédagogique.

**97% des participants satisfaits!**

Une première évaluation (sur 350 personnes interrogées), montre des résultats significatifs en terme de satisfaction et de changements de comportement des participants.

**Des changements positifs de comportement :**

- 75 % des participants contre 49 % avant la participation aux ateliers consomment 1 à 1,5 litre d'eau par jour,
- 58 % des participants contre 31 % consomment au moins 3 fruits et légumes par jour. La quantité recommandée est de 5 fruits et légumes par jour, 10 % des participants contre 3 % atteignent la quantité idéale,
- la consommation de calcium par jour a augmenté de 15 %,
- 50 % des participants contre 25 % marchent plus de 30 minutes par jour,
- 57% des participants contre 19 % pratiquent régulièrement des exercices de relaxation,

Aux fins de pouvoir multiplier les sessions sur le territoire des Combrailles et faire bénéficier un maximum de personnes des Ateliers du Bien Vieillir, nous recherchons des personnes bénévoles volontaires pour être formées à l'animation de ces ateliers.

La formation dure une semaine

Le profil pré requis est le suivant :

- psycho-sociaux,
- médicaux et paramédicaux,
- ayant de préférence une expérience de l'animation et/ou de l'enseignement,
- intéressés par les thèmes de la prévention santé,
- aimant travailler avec les personnes âgées,
- autonomie, disponibilité.

Les coûts de formation (coût pédagogique, frais de déplacement, frais d'hébergement) sont totalement pris en charge.

Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec Véronique BARALE - coordonnateur santé du Pays des Combrailles - Tel 04 73 85 82 08 ou barale@combrailles.com

Les candidatures seront ensuite transmises à l'ARSEPT

**CONNAISSEZ-VOUS CETTE PLANTE ?**



**Il s'agit de *Ambrosia artemisiifolia* - Ambrosie à feuilles d'armoise.**

Cette plante possède malheureusement des propriétés extrêmement allergisantes et est recon

nue comme un risque environnemental pour la santé.

Elle est présente dans le département du Puy-de-Dôme. Très invasive, elle fait l'objet d'une action, dans le cadre du C.L.S. du Pays des Combrailles, pour tendre à son éradication.

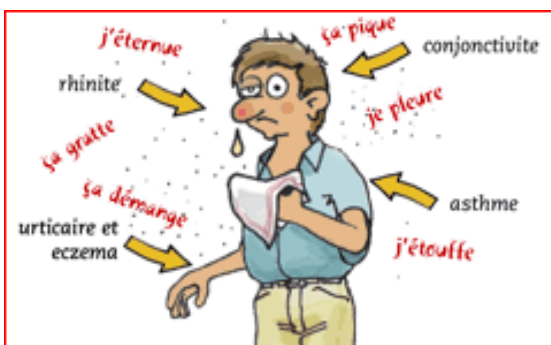
Elle est introduite en Europe, pour la première fois, dans le courant du XVIIIe siècle pour être cultivée à titre expérimental dans quelques jardins botaniques dont elle aurait pu s'échapper en catimini ; mais la petite histoire raconte qu'elle aurait été introduite par mégarde en 1863, mélangée à des semences de trèfle rouge (*Trifolium rubens*).

En France, sa naturalisation a été constatée en 1930 et ce n'est qu'en 1960 que l'on a commencé à la considérer comme une peste, un fléau. Elle s'est depuis largement disséminée en Europe. Elle est présente en plaine et basse altitude jusqu'à 800m, sur les talus, le long des chemins et des routes, dans les friches, les jachères, dans les chantiers routiers et ferrés, les cultures (céréales, colzas, maïs et tournesol) et le long des berges des cours d'eau. De là elle s'introduit sournoisement dans les jardins où il est fréquent, qu'ignorant ses dangereuses propriétés, où on la laisse vivre en paix.

En France, elle a été repérée massivement dans la région Rhône-Alpes, dans la vallée du Rhône. Le vent se charge de véhiculer le pollen et c'est ainsi qu'on l'a retrouvée dans les Hautes-Alpes, le Puy-de-Dôme, l'Allier, la Saône-et-Loire, dans la vallée de la Loire, en Bourgogne, Nièvre. Quelques plantes ont été également signalées en Bretagne, Vosges, Alsace et dans la Manche.

L'ambrosie à feuilles d'armoise est une espèce envahissante, responsable de la diminution de la biodiversité avec immanquablement la disparition d'espèces autochtones ; elle fait l'objet d'arrêtés de destruction.

### Et pour notre santé ?



Le pollen, dispersé et véhiculé par le vent, nère chaque

année chez les personnes allergiques, des réactions inflammatoires au niveau des yeux et des voies respiratoires, pouvant déclencher larmoiement, conjonctivite, rhinite, rhino-conjonctivite, asthme, sinusite, laryngite et trachéite, démangeaisons, eczéma ou urticaire.

**Les symptômes peuvent se déclencher à partir de 5 grains de pollen par mètre cube d'air et sont d'autant plus prononcés que le taux de pollen dans l'air est élevé.**

Alors que les classiques « rhumes des foin » apparaissent en mai-juin, les allergies provoquées par le pollen d'ambrosie sont beaucoup plus tardives. Elles commencent en général vers la mi-août et peuvent se prolonger jusqu'en octobre, avec un maximum d'intensité en septembre.

A cette période, l'ambrosie est la principale cause d'allergies. Le diagnostic est donc assez facile à poser dans les régions où la plante est présente, ainsi que dans les zones où le vent est capable d'apporter du pollen.

Pour plus d'information consultez le site [www.ambrosie.info](http://www.ambrosie.info)

Dans le cadre de l'action du C.L.S. pour lutter contre la prolifération de l'ambrosie, de nombreux acteurs ont été identifiés dont les collectivités locales.

C'est pourquoi, nous attirons particulièrement votre attention sur la tenue d'une journée d'information et de formation destinée aux élus, aux employés communaux, aux responsables des services techniques communaux, intercommunaux, intitulée :

**RISQUES SANITAIRES EN COLLECTIVITES -  
PLANTES - POLLENS ET ALLERGIES -  
REGLEMENTATIONS - RISQUES  
CAS DE L'AMBROISIE  
LE 19 MARS 2013**

**Dans les locaux de l'A.R.S. Auvergne  
ORGANISEE PAR LA DELEGATION REGIONALE AUVERGNE DU  
C.N.F.P.T.**

**Les personnes et agents intéressés doivent  
s'inscrire avant le 13 mars 2013**

**Pour plus d'info, consulter l'offre de formation  
sur [www.cnfpt.fr](http://www.cnfpt.fr)**

**ou Didier GONON au 04 73 74 52 47  
ou Nicolas CONORT au 04 73 74 56 49**

## Le Pays des Combrailles et la Télémédecine

Le C.L.S. des Combrailles envisage l'implantation de la télémédecine sur son territoire pour :

### 1 - Des téléconsultations dans les futures structures de regroupement pluridisciplinaire



(Pôle de Santé Pluridisciplinaire - Maison de Santé Pluridisciplinaire) des Combrailles pour permettre l'accès à l'expertise de médecins spécialistes et pallier ainsi à l'absence de médecins spécialistes sur le territoire des Combrailles.

2 - Des téléconsultations effectuées en lien avec le projet de Coordination Gériatrique aidé par Télémédecine (C.O.G.E.R.T.), porté par le pôle gériatrique du C.H.U. de Clermont-Ferrand, en vue d'apporter l'expertise d'un gériatre lors des décompensations aiguës chez les personnes âgées et d'essayer de réduire le nombre de déplacements (toujours éprouvants) des personnes âgées séjournant dans les EHPAD des Combrailles vers les services d'urgence des hôpitaux.



3 - L'implantation, à titre expérimental, d'Unité(s) Médicale(s) Automatisée(s) U.M.A. dans les secteurs des Combrailles les plus éloignés d'un service d'urgence en vue d'apporter une réponse de régulation médicale dans une situation d'urgence.

### L'implantation, à titre expérimental, d'Unité(s) Médicale(s) Automatisée(s) U.M.A.

La téléconsultation dans le cadre de la régulation des urgences, est motivée par l'éloignement de certaines parties du territoire d'un service d'urgence, dont l'accès dépasse de loin les 30 minutes que constituent le temps maximum recom-

mandé, même dans des conditions de circulation optimales, délai encore majoré compte-tenu du relief et des conditions climatiques hivernales qui peuvent sévir et compliquer les conditions de circulation.

Elle résulte également de la modification récente du système et des secteurs de garde dans le cadre de la permanence des soins (P.D.S) avec la création d'un périmètre élargi, selon les organisations locales, couvrant un nombre important de communes sur une grande distance pour la permanence des soins dénommée « nuit profonde » (dans le créneau horaire de 0 à 8 heures du matin).



Avec l'utilisation de l'U.M.A., le patient bénéficie d'une consultation médicale à distance, menée par un médecin télé-consultant du service des urgences.

Cette téléconsultation s'inscrit dans les horaires de la permanence des soins et s'intègre dans le parcours de soins du patient en s'appuyant sur l'organisation actuelle : régulation par le centre 15, le médecin régulateur décide de la réponse adaptée à la demande téléphonique de soins après évaluation de la situation, plusieurs possibilités s'offrent au médecin :

- Le conseil téléphonique
- L'orientation vers une consultation auprès du médecin généraliste référent (le lendemain)
- L'orientation directe vers un service d'urgence public ou privé par un moyen de transport adapté
- L'orientation du patient vers le médecin de garde du secteur ou vers l'U.M.A.

Le passage dans l'U.M.A. permet la prise des paramètres suivants :

- Tension artérielle
- Température,
- Poids,
- Taille,

- Calcul de l'I.M.C.
- Taux de saturation en oxygène

La téléconsultation par un médecin du service des urgences a alors lieu avec le transfert sécurisé des données. Outre la fonction de visio-conférence, viennent s'ajouter aux paramètres déjà mesurés par l'U.M.A., les moyens suivants :

- Un électrocardiographe
- Un stéthoscope à écoute cardiaque et pulmonaire
- Un otoscope à fonction de caméra de précision

A l'issue de la téléconsultation, voici les suites possibles :

- Le médecin ne décèle pas la nécessité d'une intervention médicale immédiate et peut orienter le patient vers son médecin traitant ou les structures adéquates
- Le médecin peut émettre une ordonnance qui s'imprime dans l'U.M.A. ou qui est directement adressée à la pharmacie de garde du secteur afin que le patient puisse aller chercher les médicaments prescrits.
- Le médecin estime que le patient a besoin d'être pris en charge par une structure de soins et organise les moyens de transport adaptés.
- Le médecin estime qu'il y a une urgence vitale et le SAMU est immédiatement sollicité.

La télémédecine est encore mal connue du public et des professionnels car elle découle du développement des nouvelles technologies.

Le réseau CARDIAUVERGNE est depuis un an opérationnel sur le territoire dans le suivi des insuffisants cardiaques en utilisant la télémédecine.

Une journée consacrée à la Télémédecine se déroulera :

**le jeudi 28 mars 2013  
à la Faculté de Médecine  
de Clermont-Ferrand**

Thème : La Télésanté du patient sur son territoire

[consultez le programme en ligne](#)

[Pour vous inscrire : choisissez la ou les sessions](#)

8h30 / Mots d'accueil

9h00 / Ouverture officielle

SESSION 1 - 9h15

[LA TÉLESANTE AU SERVICE DU CITOYEN, UN OUTIL D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE](#)

SESSION 2 - 10h15

[EFFICACITE DE LA TÉLESANTE AU SEIN DES FILIERES DE SOINS LE CAS DES MALADIES CHRONIQUES](#)

SESSION 3 - 14h00

[QUEL EST LE ROLE DE LA TÉLESANTE DANS L'OPTIMISATION DES RELATIONS ENTRE MEDICINS GENERALISTES ET LES AUTRES ACTEURS](#)

SESSION 4 - 15h45

[LA TÉLESANTE AU SERVICE D'UNE NOUVELLE ORGANISATION DES SOINS SUR LES TERRITOIRES](#)

SESSION 5 - 17h15

[EFFICACITE DE LA TÉLESANTE AU SEIN DES FILIERES DE SOINS LE CAS DES EHPAD, ETABLISSEMENTS MEDICO-SOCIAUX, PRISONS](#)

## REUNION DE L'A.R.S. DELOCALISEE DANS LES COMBRAILLES

Dans le cadre du « Pacte territoire-santé » pour lutter contre les déserts médicaux, présenté par Marisol TOURAINE, Ministre des Affaires Sociales et de la Santé le 13 décembre 2012, l'A.R.S Auvergne a organisé des réunions publiques pour présenter et débattre sur les 12 engagements centrés autour de 3 axes :

- ⇒ **Changer la formation et faciliter l'installation de jeunes médecins**
- ⇒ **Transformer les conditions d'exercice des professionnels de santé**
- ⇒ **Investir dans les territoires isolés**

La réunion dans les Combrailles a eu lieu vendredi 1<sup>er</sup> février 2013 à 19h30 à Pontaurmur.





170 personnes s'étaient déplacées : médecins, professionnels de la santé, étudiants en médecine, élus, associations et citoyens n'ont pas hésité à prendre la parole pour discuter du Pacte Territoire Santé lancé par le ministère de la Santé.

Cette réunion s'inscrit dans un processus de démocratie sanitaire participative et s'est révélée riche en échanges d'idées et débats.

L'affluence (la salle des fêtes de Pontaurmur était comble), la durée des débats (3h30) montrent bien que la santé et l'offre de soins sur le territoire sont des sujets primordiaux et préoccupants pour tous. A l'issue de la réunion, il est apparu clairement que le problème de désertification médicale ne peut être envisagé indépendamment d'une problématique générale d'aménagement du territoire.

Cette idée a toujours été la ligne de conduite du Pays des Combrailles qui l'a guidé vers la réalisation d'une étude santé dès 2010 et à la création d'une association « AVENIR-SANTE-COMBRILLES » regroupant des élus et des professionnels de santé du territoire pour réfléchir conjointement à des solutions dans ce domaine.

**CONVERGENCE ENTRE LE C.L.S. DU PAYS DES COMBRILLES ET LE « PACTE TERRITOIRE - SANTE »**

Le C.L.S. du Pays des Combrailles a été élaboré au cours du dernier trimestre de l'année 2012. Il s'appuie sur les conclusions du diagnostic santé

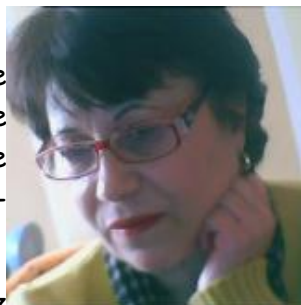
réalisé sur le territoire en 2010 et répond à des problématiques spécifiques clairement identifiées.

Il comporte plusieurs points de rencontres avec les mesures des engagements contenus dans le pacte Territoire-Santé pour lutter contre les déserts médicaux.

PRECONISATIONS DU PACTE TERRITOIRE - SANTE	ACTIONS DU C.L.S DU PAYS DES COMBRILLES
Développer le travail en équipe	Favoriser les regroupements de professionnels (M.S.P. - P.S.P)
Développer la Télé-médecine	Implanter la Télémédecine dans les futurs regroupements pluridisciplinaires pour permettre l'accès à des téléconsultations de médecins spécialistes. Pour réguler la prise en charge des personnes âgées en situation de décompensation aigüe
Accélérer le transfert des compétences	Développer les protocoles de coopération et délégations de tâche prévues par la loi HPST
Garantir un accès aux soins urgents en moins de 30 minutes	Développer les médecins correspondants SAMU Mailler le territoire de médecins (médecins du SDIS et médecins SAMU) ayant eu une formation à la prise en charge des urgences Implanter à titre expérimental des U.M.A. dans les communes les plus éloignées d'un service d'urgence pour réguler la prise en charge.

## INSTALLATION DU Dr CARMEN CRISTOCEA

Médecin depuis 1980, le Dr CRISTOCEA totalise une expérience de 23 ans de pratique hospitalière et de médecin généraliste en Roumanie.



Elle est installée depuis le 7 janvier 2013 dans les locaux situés avenue du Plan d'Eau (en face de la pharmacie) aux Ancizes-Comps.



Avec la présence d'un médecin, d'une sage-femme libérale et d'un ostéopathe, cette structure constitue une offre de soins regroupée et contribue à

améliorer l'offre en matière de santé sur le secteur.

## LA LUTTE CONTRE LA PRECARITE ET L'EXCLUSION DU SYSTEME DE SOINS SUR LE TERRITOIRE

La précarité est un mot que nous n'aimons pas entendre.

Etymologiquement, il signifie « prier l'autre pour avoir ». Ceci reflète bien que la précarité quelle que soit son origine, (financière ou qu'elle relève d'un isolement social, d'une situation sanitaire, d'une situation de rupture, d'une maladie, d'un isolement géographique) place la personne qui la vit en situation de faiblesse, de souffrance et de dépendance aux autres.

La précarité et l'exclusion du système de soins peuvent se manifester par le renoncement à des soins mal remboursés (dents-lunettes) et qui sont pourtant des soins de base essentiels, à la difficulté de prendre l'initiative d'aller consulter.

La précarité possède ses indicateurs : revenus financiers, famille monoparentale, allocataires des

minimas sociaux, personnes isolées... Jusqu'à ce jour, elle était plutôt concentrée dans les grandes agglomérations où l'association Médecins du Monde est présente dans 29 villes de France et anime 21 centres d'accueil et d'orientation.

La lutte contre la précarité répond à une priorité mise en avant dans le Projet Régional de Santé de l'ARS Auvergne et figure dans un des volets C.L.S. du Pays des Combrailles.

Médecins du Monde va organiser une structure de proximité dont l'objectif est d'aider à la prise en charge médicale et sociale des personnes vivant en zone rurale et en situation de précarité. Elle vient en appui des dispositifs sociaux et médicaux existants, en allant à proximité des personnes qui ont besoin d'une prise en charge médico-sociale et qui ne sont pas en capacité d'effectuer la démarche d'aller vers un parcours de soins. Un diagnostic médico-social sera établi et ce diagnostic devra permettre ensuite de les inclure dans un parcours de soins de droit commun.

### **Médecins du Monde : Appel aux bénévoles médicaux et non-médicaux**

Le R.E.S.C.O.R.D.A (Réseau de Santé et de Coordination d'Appui) de Médecins du Monde dans les Combrailles se met en place.

Cette action expérimentale innovante en milieu rural a aussi un rôle de témoignage sur les conditions d'accès aux soins en milieu rural et pourra, si elle est jugée efficace, être adaptée et appliquée dans d'autres zones rurales. Elle doit permettre d'établir un parcours de soins dans le droit commun. Selon les résultats, il pourra être envisagé un futur relais par des institutions.

L'équipe du R.E.S.C.O.R.D.A. comprend à ce jour une assistante sociale et une coordinatrice.

Médecins du Monde recherche des bénévoles avec un profil médical ou non médical pour participer (quelques heures selon les disponibilités de chacun) à cette action.

**APPEL AU BENEVOLAT : médecins généralistes ; infirmières ou personnel non-médical pour des missions d'accueil, de secrétariat, d'accompagnement en vue de contribuer à cette structure dans les Combrailles.**

Pour plus d'information,

Contactez-le : 06 67 88 41 90

[combrailles@medecinsdumonde.net](mailto:combrailles@medecinsdumonde.net)

# INTERVENTION A DOMICILE DE L'EQUIPE SPECIALISEE ALZHEIMER (E.S.A.) NOUVEAU SERVICE A LA POPULATION DES COMBRAILLES

## Notre équipe :

- 1 infirmière coordonnatrice,
- 1 ergothérapeute / psychomotricienne
- 4 Aides soignantes, assistantes de soins en gérontologie.

## Les partenariats :

- Médecins traitants
- Médecins spécialistes
- Centres mémoires
- Centre d'accueil de jour
- Hôpitaux et cliniques
- MAIA (maison pour l'autonomie et l'intégration des malades d'Alzheimer)
- CLIC (centre local d'information et de coordination)
- Services d'aide à domicile
- Associations



## Nous contacter:

### ESA

*La mémoire vive en Combrailles*

M.S.P/BP 25 Rue du Général Desaix

63390 Saint Gervais d'Auvergne

Tel : 04 73 85 86 41 - 04 73 85 59 66

E-MAIL : ssiad@combrailles.com

Esa-fev13v3



**ESA** *la mémoire vive en Combrailles*  
Une équipe de soins des troubles de la mémoire à domicile.

Soins d'accompagnement, réhabilitation et de stimulation à domicile destinés aux personnes atteintes de pathologies de la mémoire, de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés à un stade débutant, léger ou modéré.



Des séances de soins pour stimuler la mémoire sur prescription médicale prises en charge intégralement par la sécurité sociale

## Les objectifs des séances:

- Préserver les activités quotidiennes.
- Maintenir l'activité gestuelle et motrice.
- Valoriser et favoriser la participation à des activités plaisantes pour le patient.
- Stimuler les fonctions cognitives.
- Adapter l'environnement matériel.
- Accompagner et informer les aidants (proches, famille, autres intervenants...)
- Optimiser la qualité de vie à domicile.
- Travailler en collaboration avec les professionnels et faciliter l'accompagnement.



## Comment se déroule une séance ?

- Chaque séance est fixée sur rendez-vous
- 1h à 1h30 par séance
- Le rendez-vous aura lieu au domicile.

- 1- temps de prise de contact et d'échange.
- 2- évaluation de la situation présente.
- 3- réalisation d'activités thérapeutiques
- 4- temps de reprise et de discussion.

Les activités thérapeutiques sont adaptées spécifiquement à la personne soignée, elles prennent en compte les aptitudes et les besoins individuels.

- Activités de bien-être, de détente, d'aide à la mobilité : jeux et exercices moteurs adaptés, mise en mouvements relaxante, toucher thérapeutique (massages).
- Exercices et jeux d'entraînement ciblés sur le maintien et le développement des facultés cognitives, des facultés d'adaptation et des facultés d'orientation spatiale et temporelle.
- Activités créatrices : dessin, peinture, sculpture, art plastique, bricolage...
- Activités d'expression : chant, danse, jeux d'improvisation, musique...
- Activités ludiques : jeux de société, jeux de cartes, autre.
- Mise en situation dans les activités sociales visant la participation, la mobilité et l'interaction avec autrui : accompagnement en dehors du domicile, comme aller au marché, faire des activités culturelles...
- Participation des aidants à certaines activités.
- Soutien aux aidants en encourageant leurs attitudes positives, en favorisant leur bien-être, en leur proposant des solutions pouvant les aider.

**AVENIR  
SANTÉ  
COMBRAILLES**

AVENIR  
SANTÉ  
COMBRAILLES

Association Type Loi 1901  
fondée le 20 octobre 2011

46 adhérents

*Si vous voulez soutenir  
et participer  
aux actions en faveur du développement  
de l'offre de soins et de la Santé  
dans les Combrailles*

**REJOIGNEZ NOUS**

---

**BULLETIN D'ADHESION A L'ASSOCIATION  
« AVENIR- SANTÉ- COMBRAILLES »**

NOM : ..... PRENOM : .....

ADRESSE : .....  
.....  
.....

QUALITE : ..... N° de Téléphone.....

N° de Téléphone mobile : ..... Adresse e-mail : .....

A retourner par e-mail à : [barale@combrailles.com](mailto:barale@combrailles.com)

Ou par courrier à : Association « Avenir-Santé-Combrailles » - Maison du Pays des Combrailles  
Place Raymond Gauvin - B.P. 25 - 63390 Saint-Gervais-d'Auvergne -  
Merci de joindre un chèque du montant de l'adhésion (10 euros)